

Les questions les plus fréquentes sur le concours vidéo de journalisme citoyen « CAMÉRA CITOYENNE »

24 octobre 2025 à 11h 12 - [ALPHA OUMAR BALDÉ](#) ET [ALPHA OUMAR BALDÉ](#)

C'est quoi le concours « CAMÉRA CITOYENNE » ?

« CAMERA CITOYENNE » est un concours vidéo de journalisme citoyen initié par l'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) dans le cadre du projet « La voix des communautés compte ».

Il a pour but de donner la parole aux jeunes citoyens et de valoriser les réalités sociales, environnementales, minières et communautaires souvent négligées par les médias traditionnels.

Le concours encourage les jeunes à produire des contenus audiovisuels innovants (reportages, interviews, mini-documentaires, capsules vidéo, etc.) qui racontent la vie quotidienne, les défis et les espoirs des communautés locales en Guinée.

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à tous les jeunes Guinéens âgés de 18 à 35 ans, qu'ils soient journalistes, blogueurs, étudiants, activistes ou simplement passionnés d'images et de narration.

La participation des jeunes femmes et des jeunes issus des zones minières ou rurales est particulièrement encouragée.

Quelle est la date limite de candidature ?

Tu peux envoyer ta candidature jusqu'au 22 novembre 2025 à 23h59 GMT.

Toute candidature incomplète ou déposée après cette date ne sera pas prise en compte.

Sur quoi doivent porter les vidéos ?

Les vidéos doivent aborder des thématiques sociales, environnementales, minières ou communautaires, telles que :

- Les conditions de vie des populations locales ;
- Les effets des activités minières sur les communautés ;
- Les initiatives citoyennes pour la protection de l'environnement ;
- Les enjeux sociaux comme l'accès à l'eau, à l'éducation ou à la santé ;
- La participation des jeunes et des femmes à la gouvernance locale.

L'objectif est de mettre en lumière les voix des citoyens et leurs contributions au changement.

Avec quel appareil puis-je réaliser ma vidéo ?

Tu es libre de choisir ton matériel !

Tu peux tourner ta vidéo avec :

- Un smartphone,
- Une caméra,
- Ou même une tablette.

L'important, c'est que le son et l'image soient clairs et que le message soit percutant.

La durée recommandée est comprise entre 1 et 3 minutes.

Quel format de vidéo est accepté ?

La vidéo doit être en formats paysage 16 : 9. Tu dois également t'assurer que les images utilisées sont libres de droit et que ta vidéo ne contient aucun contenu plagié ou diffamatoire.

Les vidéos constituées uniquement d'images animées ou d'illustrations ne seront pas admises.

Quelle est la langue à utiliser ?

Les vidéos doivent être réalisées en français.

Toutefois, si tu fais intervenir des personnes parlant une langue nationale, tu dois ajouter des sous-titres en français pour rendre le message accessible à tous.

Comment postuler ?

Pour postuler, tu dois :

1. Réaliser une vidéo de 1 à 3 minutes maximum sur une thématique sociale, environnementale, minière ou communautaire ;
2. Remplir soigneusement le formulaire de candidature en ligne disponible sur <https://forms.gle/eis27Z9KjdYNqN9P9> ;
3. Soumettre ta vidéo avant la date limite.

Un accusé de réception sera envoyé une fois ta candidature validée.

Quels sont les prix en jeu ?

Quatre prix principaux seront décernés à la fin du concours :

- **Prix IdimiJam du Journalisme Citoyen (1er prix):** Récompense la production la plus créative, originale et engagée, qui incarne l'esprit du journalisme citoyen.
Le lauréat recevra un kit complet de production audiovisuelle et bénéficiera d'une collaboration avec la plateforme IdimiJam.com pour produire régulièrement des contenus citoyens.
- **Prix Voix des Femmes (2e prix):** Décerné à la meilleure production réalisée par une femme ou valorisant les luttes, parcours ou initiatives féminines au niveau local.
Ce prix célèbre les jeunes qui mettent en avant les voix des femmes et des filles guinéennes dans leurs communautés.
- **Prix Voix Rurale (3e prix):** Récompense la production la plus représentative d'une zone rurale ou minière, mettant en lumière les réalités, défis et réussites locales souvent absents des grands médias.
- **Prix du Public (4e prix)**
Récompense la production ayant généré le plus d'interactions sur les réseaux sociaux (vues, likes, commentaires et partages)

Les lauréats verront leurs productions diffusées sur IdimiJam.com et les réseaux sociaux d'ABLOGUI, et seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie officielle.

Quand et où aura lieu la remise des prix ?

La date et le lieu exacts de la cérémonie de remise des prix seront communiqués ultérieurement.

L'événement rassemblera les lauréats, les membres du jury, les partenaires et les médias pour valoriser les meilleures productions citoyennes.

Que se passe-t-il après le concours ?

Les lauréats bénéficieront d'un programme de mentorat et seront intégrés à un réseau de jeunes journalistes citoyens.

Leur contenu sera diffusé sur IdimiJam.com et dans d'autres médias partenaires afin d'amplifier leur impact et leur visibilité.

Une question supplémentaire ?

Tu peux écrire à ABLOGUI via l'adresse :

? contact@ablogui.org

ou consulter le site www.idimijam.com pour plus d'informations.

Exprime-toi, filme ton quotidien, fais entendre la voix de ta communauté !

Remplis ton formulaire et participe dès maintenant au concours CAMERA CITOYENNE !

? <https://forms.gle/eis27Z9KjdYNqN9P9>